# RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2020

<u>Présents</u>: Le Goux Jean Pierre, Dartiailh Emmanuel, Jourden Jean-Yves, Le Guenniou Michel, Larvor Dominique, Baron Joseph, Le Roy Maryline, Le Meur Claudie, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie, Steunou-Roquinarc'h Solène.

Absents: Briand-Le François Aline, Genty Franck.

# POINT SUR LES MARCHÉS ET TRAVAUX

#### SALLES POLYVALENTES

Monsieur Henocq présente au Conseil Municipal le projet de rénovation des 2 salles municipales attenantes à la mairie. Il est demandé au maître d'œuvre de modifier les plans pour intégrer le porche existant dans l'accueil de la mairie et de supprimer un local WC près de la salle 2.

#### **KERPRIN**

Dans le cadre de la rénovation de la structure de Kerprin, pour tout bâtiment existant et devant recevoir du public, des tests de résistance au vent à la neige doivent être réalisés.

Les contrôles ont été effectués par l'entreprise SIRIUS. Suite à ce rapport, des travaux de mise en conformité nous sont exigés :

- Renforcement de l'empannage (poids de la neige),
- Pose de 2 portiques entre travées et de contreventement sur une travée pour la résistance au vent,
- Quelques pieds de poteaux sont à renforcer en béton.
  La proposition d'honoraires de Sirius Ingénierie pour la mission DCE Gros-œuvre et charpente métallique de Kerprin se chiffre à 1000 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis et à engager les dépenses correspondantes.

# <u>RACHAT DU 16 RUE DES ÉCOLIERS À L'EPF – PROJET DE RÉALISATION D'UNE</u> <u>BOULANGERIE</u>

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de boulangerie sis au 16 rue des Écoliers.

## <u> ACHATS – TRAVAUX par la Mairie</u>

ACHAT (TTC): 99 284.48 € TRAVAUX y compris VRD (HT): 263 600 €

MAITRISE D'ŒUVRE (Mr Henocq) (HT): 20 900 €

DIVERS et GÉOMÈTRE : 10 000 €

393 784.48 €

#### SUBVENTIONS OBTENUES pour la mairie

Contrat de ruralité 133 150 € Leff Armor Communauté 10000 € 143 150 €

## INVESTISSEMENT MAXIMUM DE Mr GRESINSKI ET Mme CHAVOT, porteurs du projet

230 à 240 000 €

## <u>SUBVENTION HYPOTHETIQUE COMPLEMENTAIRE À SOLLICITER</u> 10 à 20 %

- Promesse d'achat de Mr Gresinski et Mme Chavot avant début des travaux et engagement à séquestrer 10 %.
- RDV conjoint chez le Notaire.
- Acquisition sitôt la fin des travaux.

Un premier rachat de la maison Héouzan (16 rue des Ecoliers) par la commune à l'Établissement Public Foncier aura lieu chez Maîtres Gault-Jouet, notaires à Plouagat.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout acte notarié, engager les dépenses et à réaliser les travaux.

# <u>RENOUVELLEMENT DE CONTRAT DE PRESTATIONS GLOBALES FOURRIÉRE</u> ANIMALE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le contrat de partenariat avec le groupe SACPA arrive à échéance le 31 décembre 2020. Il présente au Conseil Municipal la nouvelle offre de prestations de services portant sur la gestion de la divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et la gestion de la fourrière animale. Le montant de cette prestation pour l'année 2021 s'élèvera à 964.8 € (0,72 € par habitant). Ce montant sera révisé annuellement. Le marché sera conclu pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 et pourra être reconduit tacitement trois fois, sans que sa durée légale ne puisse excéder 4 ans.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat.

## RAPPORT SUR LE SPANC

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2019 du SPANC établi par le Leff Armor conformément à la règlementation en vigueur.

Le Conseil Municipal,

VALIDE le rapport 2019 du SPANC.

Ce rapport est consultable en mairie. Il traduit le nombre d'assainissements non collectifs conformes ou non et les tarifs. Il fait apparaître un nombre de dossiers nouveaux de l'ordre de 12 à 13 par an depuis 4 ans.

# RÉFÉRENT À LA CELLULE D'APPUI À L'ISOLEMENT DANS LE CADRE DU COVID-19

Madame LE SCEL Marthe est désignée en tant que référente à la cellule d'appui à l'isolement dans le cadre du Covid-19.

# LOTISSEMENT PRIVÉ À PONT LÉAN

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de lotissement porté par Bat'ti Concept de Plérin. Le projet de 12 lots se situera sur l'actuelle parcelle B 1308 en bordure de la RD4 à Pont Léan. Le Conseil Départemental a donné son avis sur l'accès au lotissement et la circulation à proximité de celui-ci. Il propose l'aménagement d'une surlargeur de chaussée côté opposé au lotissement, le déplacement du panneau de lieudit et du panneau 70 côté Plouagat afin d'intégrer le futur accès, et l'aménagement d'un effet de porte au niveau de ces panneaux (signalisation horizontale – éléments végétaux...).

## **QUESTIONS DIVERSES**

### POINT SUR LE PLU

Le PLUiH a été validé au niveau intercommunal. L'enquête publique va se dérouler du 26 octobre, 9 h, au 27 novembre, 16 h 30. Le siège de l'enquête est au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon. Différents lieux de permanence, pour recevoir les observations écrites ou orales du public, ont été définis. Un registre d'enquête sera accessible en mairie. Nous allons émettre quelques possibles changements durant cette enquête publique pour ce qui concerne notre commune : modification d'une zone 1AU en zone 2AU à Pors Héry, voire un déplacement de la zone 1AU, et la diminution de la zone urbaine UB au bénéfice de la zone N en amont de Pont Léan. Depuis, la crise sanitaire a provoqué l'arrêt de l'enquête publique.

#### POINT SUR L'ECOLE

Un conseil de classe est prévu le 16/10/2020.

### ACHAT OU LOCATION PHOTOCOPIEURS

Le contrat de maintenance des photocopieurs mairie et école a été prolongé jusqu'au 31/12/2020. Il convient désormais de prendre contact auprès de différents fournisseurs pour une proposition de remplacement des 2 photocopieurs en option achat ou location.

## ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

En raison de la crise sanitaire, le repas du 11 novembre au Moulin de Lanrodec est annulé. Il est proposé à la place la possibilité pour les anciens de bénéficier de repas à emporter au Moulin de Lanrodec. Contact va être pris avec Monsieur Mallet. Un courrier sera adressé à chaque personne de plus de 65 ans. Il précisera les horaires possibles du retrait des commandes ou la possibilité de se faire livrer à domicile par les élus. L'inscription se fera en mairie comme habituellement.

Il n'y aura pas cette année de paniers garnis pour les anciens.

Le panier garni est maintenu pour les personnels et bénévoles bibliothèque. Maryline Le Roy et Solène Steunou-Roquinarc'h sont chargées de l'organisation de ces deux points.

La possibilité d'un marché de Noël le 13 décembre est évoqué. Il pourrait avoir lieu dans la salle des sports.

Il sera proposé à l'Amicale Laïque la vente de sapins de Noël sur le P'tit Marché le 4 décembre.

Ces dossiers pourraient évoluer en fonction de la crise sanitaire.

A GARREST MARKET BUILDING

## CANDO INC. PRINCIPLE

# Allega a brook to the

reference and a major and a second of

## AND INDEX SOUR AND A REPORT OF THE

#### TRANSPORT OF THE PROPERTY OF T